



Département du Calvados
COMMUNE de LION-sur-MER (14780)

2026/03 - 2 sur 9

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi deux mars, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

| |
|--|
| Date de la convocation : 26/02/2026 |
| Nombre de membres en exercice : 19 |
| Présents : 14 Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Françoise HOSTALIER, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Valérie DESQUESNE, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Lydie BRUEY, Caroline GAUTIER |
| Votants : 17 Annick DAGIEU donne pouvoir à Patricia ROSALIE, François FAUVEL donne pouvoir à Magali SAINT, Edith ABDESLAM donne pouvoir à Caroline GAUTIER |
| Absents excusés : 5 Florent PREVOST, Annick DAGIEU, François FAUVEL, Isabelle TALARD, Edith ABDESLAM |
| Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE |

Objet : Budget COMMUNE – Budget primitif 2026 – Vote des tarifs municipaux

- Vu le Code Général des Collectivités Locales ;
- Vu les tableaux de tarifs municipaux présentés lors de la commission finances du 12 février 2026 ;
- Entendu l'exposé de Mr Hostalier, adjoint aux finances ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention, 16 voix pour) approuve le tableau des tarifs municipaux pour l'année 2026.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Magali SAINT



P.J. tableau des tarifs municipaux 2026

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20260302-COM2026-3-2-9-DE
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026